**Compte rendu du CD du lundi 04/02/2019.**

Le comité directeur s’est réuni le lundi 4 février à 18h30 au local du club.

Étaient présents :

Dominique Vannier, Claude Mazet, Thierry Ladevèze, Bernard Laridant, Jean-Marc Chapier, Arnaud Paillot, Jean-Yves Imbert.

Invité : Louis-Marie Paulin.

Étaient absents : Cyril Galès, Francis Schollier, Jean-Michel Blanchet, (excusés),

**Ordre du jour :**

1. **Les circuits de mars :**Validés avec quelques corrections apportées, notamment rajout du Paris Nice le 12 et du BRM 200 le 30 mars. Jean-Marc vérifiera les horaires de départ, pour les dimanches matins.
2. **La ronde des coteaux 2019 :**

Dimanche 19 mai : 3 circuits route de 30, 60 et 90 kms + 3 circuits VTT de 20, 40 et 60 kms.

 Fléchage à planifier sur ces 6 circuits (flèches à fournir).

 Création à prévoir sur openrunner.

Inscriptions de 7h à 9h au local du club. Licenciés 3€ et non licenciés 5€

Flyers à prévoir de même que les sponsors éventuels (Louison et Arnaud)

Points de ravitaillement à revoir par rapport à l’année dernière. Quelques adaptations sont nécessaires pour améliorer l’accueil des participants.

**Secrétaire**: il contactera les mairies de Menetou Salon pour avoir les autorisations. Puis enverra les circuits à la préfecture du Cher minimum 1 mois avant la ronde.

1. **Point sur les licenciés :**

à ce jour : 90 licenciés et 2 en attente de certificat médical. Une newsletter sera diffusée à ce sujet, notamment pour les retardataires.

1. **Pot de reprise et photo :**

Dimanche 10 mars 2019 à 8h30 devant la mairie (pour cause de revêtement contenant du verre sur la route de varye, voir ci-dessous).

Une newsletter sera diffusée prochainement contenant les modalités précises.

1. **Points divers :**
* **Paris Nice** : 37 personnes du club inscrites à ce jour. Paiement impératif à l’inscription !! date limite au 23/02, les personnes n’ayant pas réglé à cette date ne seront pas inscrites.
* Pour les accompagnateurs (trices), il serait plus sage de leur prendre une licence balade, à la charge du club.
* Le club a acquis des parts sociales rémunérées, à hauteur de 2000€.
* Demande faite à la mairie pour installer un rideau dans le local du club, de façon à réduire la consommation de chauffage. Réponse en attente …
* Revêtement dangereux sur la route de Varye dont le bitume contient des morceaux de verre, et qui provoque des risques de crevaison ! Arnaud et Dominique l’ont signalé à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Prochain CD le lundi 4 mars 2019 à 18h30.

Le secrétaire adjoint,

Jean-Yves Imbert.